



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E113838

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2026

ÉDITÉ LE

25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/04/2024
50 000

Raison sociale : MCB - ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

71 AVENUE CHARLES DE GAULLE
24100 BERGERAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERGERAC 478639719

Siret : 478 639 719 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6108679

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4307591704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4307591704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 05 53 57 43 61

Fax :

Portable : 06 10 92 01 02

Site Internet : <https://www.mcb24.com/>

E-mail : batiment@mcb24.com

Responsabilité légale :

SAS ACB (ASSISTANCE CONSEIL EN BÂTIMENT) (892 335 068) / ZEHNICH DIDIER
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	18/09/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/09/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/09/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.